



CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 12 JANVIER 2015 – COMPTE-RENDU APPROUVE

Présents

Mme Ruiz-Esturla, Directrice

MM. Boithias Mme Nordstroem, M.Studer (Directeurs-adjoints)

Représentants du personnel détaché et chargé de cours : Mmes Mairtin, Surle-Cabrol, M. Borghus

M. Saucez (Représentant du personnel PAS)

Mme Tarantino, CPE

M. Segers, Administrateur

Association des parents : MM. Altenberg, Gray, Moles-Palleja, Mmes Bourcieceu, Dridi-Rotenberg, Mathé,

Comité des élèves : Coline Choraine et Lars Martinez

Rapporteur : Mme Taillie

La Directrice souhaite la bienvenue à ce premier conseil d'école de 2015, année dont le début a été marqué par les tragiques attaques terroristes en France et invite les membres à respecter une minute de silence.

Le Lycée français applique les mesures accrues de sécurité dictées par l'Etat français et ont annulé une série d'évènements et de sorties. M. Studer invite les parents à donner leur avis à ce sujet. Les parents sont favorables à la poursuite normale des activités scolaires.

En ce qui concerne nos classes de neige, M. Boithias précise que nous n'avons pas attendu ces tragiques évènements et que dès décembre nous avons demandé au centre qui accueillera nos élèves d'accroître leurs mesures de sécurité. L'école est particulièrement attentive et prendra toute mesure qui s'impose le cas échéant pour annuler un projet. Après cette réunion, Madame Ruiz-Esturla prendra également contact avec Mme Saude (Commission européenne), pour voir si des mesures particulières ont été prises par la Commission et pourraient être appliquées aux écoles.

Pour Mme Dridi-Rotenberg, ces évènements montrent l'importance du dialogue interculturel et de l'éducation civique des élèves. Ce point a déjà été traité lors d'un précédent Conseil d'Administration à l'initiative des élèves, et Madame Ruiz-Esturla a déjà transmis cette proposition pour la Réforme des études.

Un poste de Coordinateur sécurité dépendant du Bureau central mais qui sera basé à Bxl 2 est prévu au budget 2015 mais la procédure de recrutement n'a pas encore été lancée (sera fait par Bxl II).

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente (23 septembre 2014)

Le compte-rendu est approuvé moyennant une remarque :

Bilan de la rentrée 5^{ème} paragraphe. Remplacer par :

« *Nous avons rencontré des difficultés pour la confection de l'horaire en S1 S2 S3 suite à l'introduction de la nouvelle réforme* ».

3. Futur de l'orchestre

Mmes Baldwin et Brehm sont invitées à la réunion pour présenter le point.

L'orchestre de l'école, sous la direction de M. Simonian, est d'excellente qualité et attire donc de plus en plus d'élèves (plus de 50 à ce jour, 12 à l'arrivée de M. Simonian). M. Simonian est un chef d'orchestre performant et dévoué et l'école souhaite trouver une nouvelle façon d'organiser l'orchestre pour qu'il soit sous la couverture beaucoup plus officielle de l'école.

Les parents soulignent également l'importance attachée à la pratique d'un instrument de musique, reconnue comme activité extra-curriculaire par les universités anglophones.

Impact financier :

L'orchestre est actuellement payé par Cesame sur la base des cotisations des parents. La direction de l'école a discuté la possibilité de prendre cette activité sous sa directe responsabilité et envisage de proposer au prochain Conseil d'Administration de reprendre via la comptabilité de l'école les sommes payées actuellement à Cesame par les parents ayant un enfant dans l'orchestre (90€). Ces montants serviraient à financer le chef d'orchestre. A ce moment, le voyage de l'orchestre serait également organisé sous la responsabilité de l'école, avec un enseignant accompagnant, à savoir le directeur de l'orchestre M. Simonyan.

M. Studer remercie les parents pour leur engagement et suggère, avant de présenter le projet au prochain CA, de se renseigner auprès des autres Ecoles européennes pour voir comment l'orchestre y est organisé et d'essayer d'obtenir un financement au budget pour cette activité.

Les parents sont d'accord sur cette suggestion.

Suite à ces interventions, la directrice décide de retirer le point de l'ordre du jour du conseil d'administration.

Mme Bourcieu propose également de mettre plus en avant les activités et prestations du Big band dirigé par M. Cupper.

4. Cafétérias

Mme Bourcieu, qui fait partie de l'équipe cantine depuis moins d'un an et travaille avec Mme Fernandez-Gil à l'amélioration de la cafétéria, présente une suggestion de planifier leur projet pour cet espace.

- Rassemblement des deux cafétérias au Van Houtte en un seul point de vente , avec accès séparé par cloison amovible pour les S1/S3 (Comptoir de vente avec 4 vendeurs).
- Un coin cuisine indépendant de la cantine
- Installation d'un système de paiement électronique rechargeable par les parents depuis leur domicile (coût du système : environ 76.000 €)
- Installation de distributeurs automatiques (Platon , Van Houtte et dans cafet S4 S7) de boissons et de nourriture qui réduirait l'affluence aux heures de pointe mais nécessitera une surveillance.

Ce projet ne peut être retenu pour les raisons suivantes :

- Problème de sécurité : la cafétéria ne serait plus accessible au S4/S7 par une seule porte et placement d'une cloison amovible non conforme aux mesures de sécurité.
- Le plan proposé ne prévoit plus d'accès direct pour les S4/S7 vers les toilettes.
- Le mobilier de la cafétéria a déjà été commandé par l'école sur base du projet présenté il y a plusieurs mois par les élèves et n'est pas compatible avec le nouveau plan présenté par les parents.
- Quid de la surveillance de la cafétéria S1/S3 assurée par Mme Terryn

M. Segers suggère d'organiser également la vente au S1/S3 dans la cantine (futur self service)

Avant de prendre une décision, l'école demande aux parents de soumettre une alternative chiffrée. Un groupe de travail composé de parents d'élèves, d'enseignants et de l'Administrateur sera créé pour y réfléchir.

5. Propositions de Créations/suppressions de poste

3 postes ont été demandés :

- 1 UK maternel
- 1 FR maternel
- 1 Anglophone LII au primaire

Aucun de ces 3 postes n'a été pourvu par les Etats membres. Il se pourrait qu'il y ait un changement au prochain CS. Le cas échéant, l'école recrutera des chargés de cours.

6. Rénovation du Fabiola

Avant le congé de Noël, Monsieur Kivinen a écrit à la Régie pour avoir confirmation de la date officielle de fin des travaux et du retour de nos élèves sur le site d'Uccle. La régie n'a pas encore répondu à cette question.

7. Proposition de création de l'école Bruxelles Berkendael

La proposition de création de l'école Bruxelles Berkendael comme cinquième école n'a pas été approuvée au Conseil Supérieur, avec comme conséquence immédiate la révision de la politique d'inscriptions 2015/2016.

Nous attendons la décision de l'Etat belge sur le maintien de la mise à disposition du site de Berkendael pour 2015/2016.

8. Fête de l'école

Aura lieu le 25 avril 2015.

Talent show le 24 avril 2015

9. Priorités du plan annuel 2015/2016

Madame Ruiz Esturla présente les priorités du plan annuel 2015-2016 ainsi que

la structure de l'école, complètement séparée de l'éventuelle structure future de BKDL (à corriger 1 seule classe S7 IT) et l'évolution :

Elèves inscrits :

Au 15/9/2013 : 3082

Au 14/9/2014 : 3280 (Prévisions dans le plan annuel 2014/2015 : 3167)

Prévisions 2015/2016 : 3353

Priorités du plan annuel 2015 2016

Ces priorités seront présentées au Conseil d'Administration du 29 janvier en tenant compte des modifications que les membres du SAC auraient/voudront y apporter..

Les différents plans d'action ont été envoyés aux parents avant le congé, en même temps que la convocation à la réunion.

V/ présentation powerpoint en pièce jointe

Qq précisions par rapport à la présentation :

Projet LII :

Le projet actuellement réalisé en français sera étendu à l'allemand et à l'anglais s'il est concluant.

Projet Kiva :

sera élargi à la 3ème année dès réception du matériel qui a été commandé.

Harmonisation :

M. Studer précise que l'équipe pédagogique va plus loin dans l'harmonisation que ce qui est préconisé, et ceci pour avoir une harmonisation plutôt que uniformisation.

A propos de l'examen harmonisé des S5, Mme Mairtin explique que l'harmonisation dépend de la matière, en sciences l'examen est exactement le même.

Projet Fablab. L'école attache beaucoup d'importance à la culture scientifique a mis un espace spécifique à la disposition des élèves pour leur projet scientifique Fablab, visant à motiver les élèves à haut potentiel scientifique. Les professeurs y assistent les élèves durant leurs heures libres. Toutes les sections scientifiques sont représentées dans ce projet.

Comment [RA1]: Sections linguistiques ou matières scientifiques ???

Aux commentaires sur la pertinence de diffuser plus d'information sur les activités ayant lieu autour de cursus scolaires, l'école répond que la Newsletter faite au printemps et diffusée à

toute la communauté scolaire reprend toutes ces activités. L'école n'a malheureusement pas les ressources humaines disponibles pour augmenter la fréquence des Newsletters.

Questions des parents

Remplacements des enseignants en cas d'absence prolongée :

Les parents demandent s'il n'est pas possible d'établir une liste de professeurs disponibles.

La direction comprend que la question des remplacements puisse inquiéter les parents bien que 97 % des cours aient été remplacés.

Les parents précisent que leurs inquiétudes concernent surtout les absences au primaire. Au secondaire, 97 % des cours ont été remplacés.

Procédures de sécurité en fin de journée

Sera rediscuté en Comité de Sécurité Hygiène

Madame Dridi-Rotenberg demande SH ; à ajouter par CT à l'ordre du jour

Fairouz dridi demande d'ajouter un point concernant l'assurance scolaire

Convocation

Les parents souhaitent recevoir plus rapidement les convocations aux réunions, surtout aux Conseils d'Education. Madame Ruiz-Esturla suggère de convenir dorénavant lors de chaque réunion des comités consultatifs de la date de la prochaine réunion.

12. Date de la prochaine réunion

Une réunion sera fixée en mars pour la présentation du rapport annuel d'activité. On proposera une date mi mars (un mardi).

Une dernière réunion pour cette année scolaire sera fixée pour le mois de mai.